



**Intervention Alain Daher**  
**Président de la CCI de Bretagne**  
**Réunion EMR du mardi 29 mai – Languieux**

Dans un contexte industriel national difficile où la recherche de filières de croissance est une nécessité, les énergies marines renouvelables constituent une priorité pour nos territoires. Elles représentent une opportunité inédite de diversification et de développement industriel qui doit assurer des retombées économiques majeures sur le court, moyen et long terme.

La Bretagne dispose déjà de la maîtrise de nombreux maillons qui constituent la chaîne de la valeur des énergies marines renouvelables :

- Des compétences fortes en recherche et développement cristallisées au sein du Pôle mer ;
- Des moyens de prototypage et de démonstration uniques ;
- Une filière industrielle maîtrisant la quasi-totalité des savoir-faire nécessaires ;
- Une capacité logistique pour la pose en mer de grands ensembles complexes ;
- Des capacités portuaires de taille critique ouvertes sur la Manche et l'Atlantique ;
- Et bien d'autres compétences encore...

L'émergence des énergies marines renouvelables dans le tissu industriel breton va entraîner d'importantes conséquences dans le développement socio-économique. Elle permettra la diversification et la reconversion de certains secteurs ou suscitera de nouvelles activités.

Pour le domaine industriel, de nombreux secteurs seront impliqués : construction navale et offshore, travaux de chaudronnerie, conception, fabrication et fourniture d'équipements et de systèmes (électriques, électroniques, mécaniques, instrumentation et contrôle, tuyauteries et câblages, etc.)

En outre, il convient de considérer les conséquences socio-économiques pour les professions maritimes : marins, ingénieurs, techniciens, ouvriers qualifiés, plongeurs sous-marins, conducteurs de grue, débardeurs, etc.

Concernant les infrastructures portuaires adaptées, il sera nécessaire de disposer à terre de quais d'amarrage pour accueillir les bateaux chargés du transport et de l'assemblage des structures nécessaires, pouvant utiliser pour cela les installations déjà existantes, des bâtiments de production technique et d'exploitation ainsi que des surfaces de stockage et de manutention situées près de ces quais-afin de réduire les délais d'intervention.

Pour les équipements industriels, les modifications concernent les outils industriels nécessaires à la fabrication, au transport et à l'assemblage de pièces de poids et de taille considérables ainsi que la construction de navires spécialement dimensionnés.

Pour le secteur des services, le projet Ailes Marines impactera positivement les entreprises d'ingénierie, de maintenance, de surveillance aérienne et sous-marine, de prévision météorologique, d'interim... Et il ne faut pas oublier aussi tous les services auxiliaires : financiers, logistiques, conseils, assurances...

La Bretagne possède déjà des compétences reconnues dans la construction et l'ingénierie navales, la conception et la fourniture d'équipements, l'intégration de systèmes embarqués, les capteurs et l'instrumentation. À côté du secteur industriel, les sociétés de services se sont fortement développées, dans les secteurs de la maintenance, la surveillance maritime aéroportée et sous-marine, les prévisions météorologiques et océaniques, la connaissance du milieu marin...

**Notre ambition aujourd'hui est d'unir leurs forces, d'ajouter leurs atouts pour répondre aux attentes du Consortium et préfigurer une future filière française de l'éolien en mer.**

Dans cette optique, l'ensemble des acteurs économiques bretons locaux et régionaux ont décidé de se structurer au sein d'une instance commune de pilotage régional qui rassemblerait notamment la CCI de Bretagne, la CCI des Côtes d'Armor, la CCI de Brest, le Conseil régional de Bretagne, Bretagne Développement Innovation, L'Etat, Bretagne pôle naval, le Pôle mer Bretagne, l'UIMM Bretagne, le CAD 22, ainsi que des représentants du Consortium.

La dimension opérationnelle serait divisée en 2 missions d'interfaces qui correspondent aux 2 grands volets industriels du projet :

- Le « segment aérien et maintenance »
- Le « segment sous-marin et assemblage »

Les objectifs de ces 2 missions seront multiples :

- Promouvoir le projet auprès de l'ensemble des entreprises bretonnes ;
- Collecter et diffuser des informations stratégiques disponibles sur le secteur ;
- Adapter les compétences des entreprises ;
- Evaluer les investissements matériels et immatériels ;
- Définir et mettre en place un réseau d'information notamment sur la sous-traitance, les normes techniques ;
- Favoriser des réponses groupées aux appels d'offre ;
- Etc.

Ailes Marines représente pour nos entreprises et notamment pour le secteur de l'industrie une formidable opportunité. Ce projet intervient dans une période difficile où nos entreprises souffrent du contexte économique actuel. Ne gâchons pas cette opportunité. Donnons-nous les moyens d'être les acteurs du modèle économique gagnant/gagnant, dont la performance profitera à court terme à la réussite technico-économique du projet du Consortium, et à plus long terme au rayonnement international d'un pôle de compétence industrielle régional des énergies marines, qui bénéficiera aux entreprises.

Mais sans plus attendre je cède la parole à Messieurs :

- Emmanuel ROLLIN, directeur du projet Ailes Marines, IBERDROLA
- Philippe KAVAFYAN, directeur d'AREVA Wind France
- Stéphane HIS, Vice-Président Energies Renouvelables de Technip

du Consortium qui vont nous présenter le projet industriel qui nous rassemble tous aujourd'hui.